



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2018

*Présents: Madame Josette BEAUBIER, Monsieur Georges CHALMET, Madame Amandine CHESSERON, , Monsieur Jean-Christian DESRICHARD, Monsieur Olivier FILLIAT, Monsieur Thierry LASSAUZE, Madame Nicole LEVISTRE, Madame Marie-Laure NADOT, Madame Véronique PAULMIER, Madame Jacqueline PRENCHERE, Madame Christine RASTOILE, Monsieur Sébastien RENIER, Monsieur Fabien THEVENOUX*  
*Formant la majorité des membres en exercice.*

*Absents excusés : Monsieur Christian COQUELIN, Monsieur Olivier RENAUD*

Lors de sa réunion du 18 septembre 2018, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- **APPROUVE** le compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire portant sur l'attribution du marché de travaux pour la construction des vestiaires du stade, l'ensemble des lots représentant la somme de 346 384,90 € HT.
- **APPROUVE** les décisions modificatives n° 2 des budgets principal et service des eaux nécessaires à l'équilibre budgétaire de chacun d'entre eux.
- **DECIDE** d'admettre la somme de 173,61€ en non-valeur sur le budget du service des eaux.
- **APPROUVE** la modification des statuts de l'Agence Technique Départementale de l'Allier suite à son Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juillet 2018
- **DECIDE** d'adhérer au service optionnel protection des données à caractère personnel de l'Agence Technique Départementale de l'Allier et ce, dans le cadre du règlement général de la protection des données (RGPD) entré en application le 25 mai 2018.
- **EMET** un avis favorable auprès de l'Agence France LOIRE pour la vente d'un pavillon locatif situé 10 rue Jean Bourdin au prix de 63 000 €.
- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire consistant à modifier le projet d'extension de la maison médicale située 60 avenue Jean Jaurès réalisé par l'Agence Technique Départementale de l'Allier, afin de mieux répondre aux exigences des professionnels de santé et l'**AUTORISE** à passer le contrat de maîtrise d'œuvre pour ladite extension.
- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2017 de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais.
- **DECIDE** de fixer le tarif de location de la salle du stade à 20,00 €/mois, suite à la demande d'une professeure de yoga.
- **AUTORISE** la SARL BERTRAND SJ à installer un food-truck sur la place du Champ de Foire, sans fourniture d'électricité.

- **DECIDE** d'installer 2 bornes WIFI sur la commune, l'une dans la salle des fêtes, la seconde au camping municipal, dans le cadre du dispositif départemental WIF@LLIER consistant à développer des points d'accès Wi-Fi sur le département et **DEMANDE** l'octroi de la subvention départementale correspondante.
  
- **APPROUVE** le plan de financement relatif à la restructuration de la bibliothèque d'un montant total de 165 000 € HT et subventionné par l'Etat, la Région et le Département.
  
- **DECIDE** de recourir à l'emprunt auprès de la Banque Postale afin de financer des travaux sur le réseau d'assainissement et d'eau potable pour la somme de 350 000 € et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce utile à la négociation de ce prêt sur 25 ans.

Cérilly, le 5 octobre 2018

Le Maire,

**Olivier FILLIAT**